



Communiqué de presse

MyPension, le dossier de pension en ligne

Le dossier de pension en ligne MyPension existe déjà depuis plus de trois ans. Durant cette période, près de 3,5 millions de visiteurs ont utilisé cette application pour consulter des informations concernant leur (future) pension de salarié. Grâce à une collaboration intense entre les différentes institutions de pension, MyPension sera, durant les prochaines années, systématiquement agrandi afin de devenir LE portail des pensions.

Depuis le lancement de MyPension, le dossier de pension en ligne, en mai 2010 près de 3,5 millions de visiteurs ont utilisé l'application pour consulter des informations à propos de leur (future) pension de travailleur salarié. MyPension évolue avec le travailleur et offre toujours les services dont il a besoin. En d'autres mots, MyPension est utile de 19 à 99 ans :

- ~ Les salariés actifs peuvent suivre leur carrière, simuler le montant accumulé de leur pension et demander leur pension en ligne;
- ~ Les pensionnés peuvent voir la prochaine date de paiement de leur pension, consulter les détails de leurs paiements et suivre leur dossier de pension en temps réel.

MyPension deviendra LE portail des pensions

Grâce à une collaboration intense entre les différentes institutions de pension, MyPension sera, durant les prochaines années, systématiquement agrandi. A partir de février 2014, les fonctionnaires nommés pourront demander leur pension en ligne comme c'est déjà le cas pour les salariés et les indépendants.

Début 2015, MyPension se transformera en un vrai portail des pensions avec l'élargissement de la section « pensions légales ». Les fonctionnaires et les indépendants pourront aussi y consulter leurs documents et paiements. Ils auront aussi la possibilité de définir la date de prise de cours la plus proche.

En 2016 au plus tard, la section « pensions complémentaires » verra le jour. Le citoyen voit chez quel assureur ou fonds il doit aller demander sa pension complémentaire. MyPension montrera le montant qu'il aura déjà constitué. Les pensions légales ne seront pas en reste : les futurs pensionnés pourront faire des simulations « multi-régimes » et calculer l'influence sur la pension de certains choix de carrières.

En d'autres mots, MyPension deviendra une source commune pour toutes les informations personnalisées concernant la pension légale et la pension complémentaire pour le plus de 8.840.000 belges qui ont plus de 18 ans.

Personne n'est laissé de coté

Les personnes qui sont moins à l'aise avec les nouvelles technologies ou qui ne possèdent pas de PC ne doivent pas se faire de soucis. Ils pourront toujours compter sur les autres canaux de communications de l'ONP pour consulter leur dossier de pension : par courrier, par téléphone (numéro gratuit 1765) ou rendant visite à un des collaborateurs de l'ONP.

Annexes

- ~ L'annexe 1 vous donne quelques détails et chiffres intéressants à propos de MyPension.
- ~ L'annexe 2 vous donne quelques explications concernant *la campagne MyPension-on-tour*, que nous avons menée en 2013.

- ~ Via ce lien, vous pourrez télécharger des captures d'écran ainsi que des infographies que vous pouvez utiliser librement.

Annexe 1: Factsheet MyPension

~ **Près de 3,5 millions de consultations depuis le lancement en mai 2010:**

- 2013 :
 - Visites : 1.926.965
 - Visiteurs uniques : 620.036
- 2012 :
 - Visites : 603.495
 - Visiteurs uniques : 129.745
- 2011 :
 - Visites: 615.340
 - Visiteurs uniques : 176.499
- 2010 (année incomplète – lancement en mai) :
 - Visites: 311.279
 - Visiteurs uniques : 160.000

~ **Profile visiteurs (chiffres 2012):**

- Age :
 - Près de 8% sont plus jeunes que 40 ans ;
 - Près de 40% ont entre 40 et 60 ans ;
 - Près de 52% sont plus âgés que 60 ans.
- Sexe :
 - 66% des visiteurs sont des hommes;
 - 34% sont des femmes.

~ **Avis des utilisateurs** (enquête de satisfaction mensuelle de l'ONP):

- 76% des utilisateurs sont satisfaits ou très satisfaits de l'application ;
- 68% des répondants à l'enquête connaissent l'application, 32% ne connaissent pas (encore) MyPension.

~ **Avis des professionnels:**

- En mai 2012, Test-Achats choisit cette application comme 2^e meilleure application gouvernementale après Tax-on-Web.
- MyPension a aussi été nommé aux « eGov-Awards 2010 », dans la catégorie « meilleur projet », décernés chaque année par la fédération technologique Agoria. Le projet était un des trois meilleurs projets sélectionnés par un jury indépendant.

~ **Population belge selon le sexe et la catégorie d'âge en 2013** (source: Statbel):

| Sexe | Moins de 18 ans | 18-64 ans | Plus de 65 ans | Tous les âges |
|------------------|-----------------|-----------|----------------|---------------|
| Hommes | 1.154.313 | 3.454.760 | 838.415 | 5.288.959 |
| Femmes | 1.104.403 | 3.426.953 | 1.120.710 | 5.652.066 |
| Hommes et femmes | 2.258.716 | 6.881.713 | 1.959.125 | 11.099.554 |

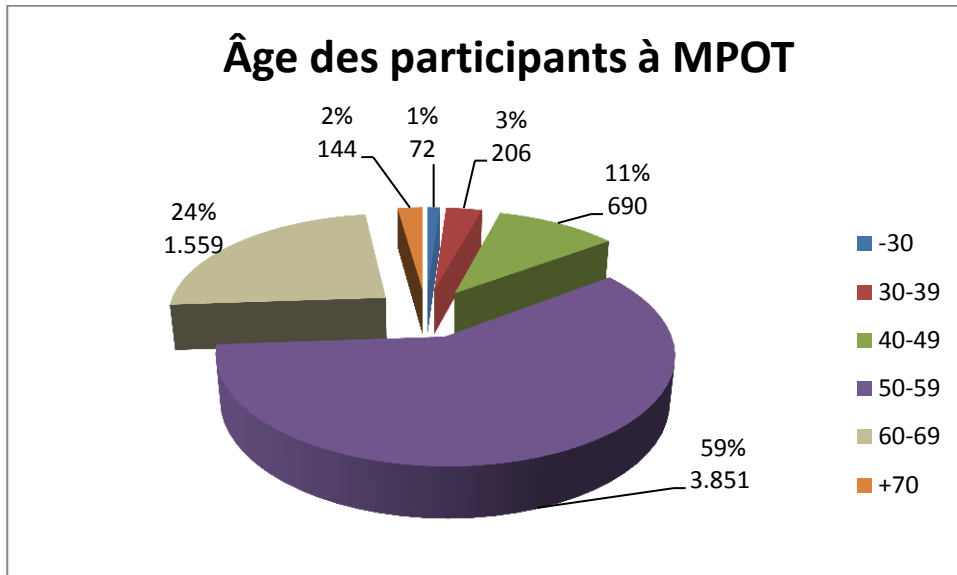
Annexe 2: Campagne d'information "MyPension-on-tour"

Afin de familiariser les citoyens avec le dossier de pension en ligne, MyPension, et de les convaincre des avantages de la communication électronique, l'Office national des Pensions a organisé, en 2013, la campagne « MyPension-on-tour ». Du 30 septembre au 2 décembre, les experts de l'ONP ont parcouru le

pays pour présenter le dossier de pension en ligne. Les sessions populaires ont été dédoublées et c'est finalement 6.522 personnes qui ont assisté à 39 sessions d'informations dans 28 villes différentes (moyenne de 167 participants / session). Chaque participant a reçu un lecteur de carte d'identité gratuit.

Quelques chiffres concernant MyPension-on-tour (MPOT):

~ Le participant le plus jeune avait 22 ans, le plus âgé 87 :



~ 2.947 femmes et 3.575 hommes ont assisté aux sessions d'information :

